

N^o 2
Mouset
Marie Fidèle
Appoline
Enfant légitime

L'an mil huit cent cinquante neuf et le neuvième jour du mois de février à dix heures du matin, en la Mairie et Paroisse nous Adolphe Regnier Maire et Officier de l'état civil de la commune d'Alincthun, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais a comparu Madame Marie Mouset et agée de cinquante ans cultivateur domiciliée à Alincthun lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en son domicile en cette commune le même jour à sept heures du matin et de Dame Elisabeth Buland agée de trente huit son épouse auquel enfant il a été donné les prénoms de Marie Fidèle Appoline. Les dites présentations et déclarations ont été faites en présence de Alexandre Erard agé de cinquante ans mineger et de Henri Erard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés à Alincthun. Et ont le comparant et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été donné lecture.

Mouset Erard Regnier
a Erard

N^o 3
Lecoutre
Louis Marie François
Chicophile
Enfant légitime

L'an mil huit cent cinquante neuf et le vingt huitième jour du mois de février à trois heures du soir en la Mairie et Paroisse nous Adolphe Regnier Maire et Officier de l'état civil de la commune d'Alincthun, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais, a comparu Chicophile Lecoutre agé de vingt deux ans domestique domicilié à Alincthun lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui en son domicile en cette commune le même jour à dix heures du matin et de Dame Adeline Marceq agée de vingt un ans



N^o 4
Carpentier
Henri Joachim
Chicophile
Enfant légitime
et jumelle

son épouse auquel enfant il a été donné les prénoms de Louis Marie François Chicophile. Les dites présentations et déclarations ont été faites en présence de Frédéric Petit agé de trente quatre ans journalier et de Henri Erard agé de vingt cinq ans instituteur tous deux domiciliés à Alincthun, Et ont le comparant et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Erard Frédéric Petit Regnier

L'an mil huit cent cinquante neuf le vingt huitième jour du mois d'Avril à sept heures du matin en la Mairie et Paroisse nous Adolphe Regnier Maire et Officier de l'état civil de la commune d'Alincthun, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais, a comparu Auguste Carpentier agé de trente trois ans journalier domicilié à Alincthun lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui en son domicile en cette commune le même jour à deux heures du matin et de Dame Marie Anguez agée de trente deux ans son épouse auquel enfant il a été donné les prénoms de Henri Joachim Chicophile. Les dites présentations et déclarations faites en présence de Frédéric Petit agé de trente quatre ans journalier et de Henri Erard agé de vingt six ans instituteur tous deux domiciliés à Alincthun; Et ont les témoins seuls signé avec nous le présent acte après lecture, le comparant ayant déclaré ne savoir signer de ce interpellé.

Frédéric Petit Erard Regnier